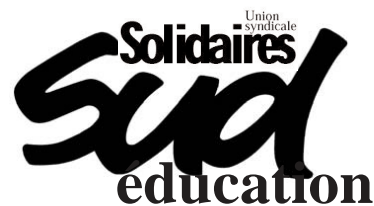


Journée de mobilisation nationale pour la MGI




Les Missions Générales d'Insertion, sous la responsabilité des recteurs ont pour objectif de travailler à l'insertion scolaire et professionnelle des élèves " décrocheurs ou sans qualification " . 150 000 jeunes sont dans cette situation chaque année, la moitié d'entre eux bénéficiait alors d'un projet individualisé d'aide à la scolarisation ayant pour objet de les conduire vers une qualification.

La MGI connaît actuellement des soucis budgétaires en raison d' une gestion à court terme, sans suivi ni programmation, qui non seulement l'a maintenue (structures et personnels) dans la précarité et la marginalisation, mais va certainement conduire la France à rembourser 75 millions d'euros au Fonds Social Européen, faute de traçabilité suffisante dans l'utilisation des moyens.

Bien que la prévention des sorties sans qualification des élèves de plus de 16 ans constitue une priorité confiée à l'Éducation nationale, inscrite dans les textes (Loi d'Orientation de 1989, Loi quinquennale de 1993, et Loi d'Orientation de 1998), nous craignons que dès la rentrée 2006, l'Etat ne profite de ces difficultés pour supprimer la MGI. Pourtant, les actions de remobilisation mises en oeuvre dans l'Académie et au niveau national, ont fait leur preuve et sont reconnues par les jeunes, leurs familles, les partenaires sociaux et l'ensemble de la communauté éducative.

Ces résultats sont le fruit des compétences professionnelles des personnels MGI, d'une recherche pédagogique continue et de réseaux qu'ils ont su développer...

Il serait inadmissible que des jeunes (sans qualification ou décrocheurs) ne bénéficient plus de l'accompagnement qui leur permettait de repartir sur une formation qualifiante (scolaire ou par apprentissage), parce que l'Etat, en refusant de se réengager financièrement dans la MGI, n'assumerait plus sa mission envers eux.



J'EN AI ASSEZ D'ENCHAINER CDD SUR CDD ! QUAND DONC AURAI-JE UN EMPLOI STABLE QUI ME PERMETTRA DE VIVRE DÉCEMMENT ?

POUR QUE LE PERSONNEL MGI CONTINUE À REMPLIR PLEINEMENT CETTE MISSION, LA FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION EXIGE :

- Le maintien et le développement dans l'Éducation nationale des actions en faveur des jeunes, âgés de 16 ans et plus, et particulièrement à destination des publics défavorisés.
- Le maintien de tous les postes au sein de la MGI.
- Le réemploi de tous.
- Une politique de titularisation sans condition des personnels contractuels, et pour les titulaires CAPES et PLP Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation, un cadre d'emploi clair et identique aux autres CAPES et PLP (temps de travail, salaire, prime, avancement, mutation et représentation ...), leurs missions relèvent d'une mission du service public d'Etat dont il convient d'assurer la pérennité.

SUD ÉDUCATION APPELLE À LA GRÈVE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION POURSOUTENIR LES PERSONNELS MGI ET À SE RASSEMBLER DEVANT LE RECTORAT DE RENNES

LE 26 JANVIER À 15 HEURES